

Le drapeau acadien : un paradoxe

Regard nostalgique
1984 Un paradoxe

Robert Pichette

L'adoption, en 1884, du drapeau national de la France, quelque peu modifié par l'ajout d'une étoile d'or, comme symbole de ralliement de la collectivité acadienne, constitue un paradoxe historique intéressant puisque le drapeau de la France est postérieur à la cession à la Grande-Bretagne et de l'Acadie et de la Nouvelle-France.

Le tricolore français est né de l'un des plus grands bouleversements sociaux des temps modernes : la révolution française. Celle-ci marque la fin du gouvernement personnel des rois et, partant, de l'identification de l'État au monarque. La France, jusqu'à l'adoption de sa première constitution en 1789, n'avait pas de symboles nationaux, ceux de la dynastie régnante en faisant office.

On a trop tendance à ne voir de la révolution française que sa phase la plus spectaculaire, la plus sanglante, la terreur robespierriste. C'est oublier que Louis XVI a été, pour un temps, souverain constitutionnel, et qu'il avait accepté ce premier drapeau national, issu de la volonté populaire, en arborant à son chapeau une cocarde tricolore.

Napoléon, devenu empereur, se garda bien de changer ce symbole populaire qui avait présidé en quelque sorte à l'émergence d'un état moderne. Le premier empire donnera au tricolore ses lettres de noblesse que la légende napoléonienne sacralisera à tel point que les régimes successifs, sauf la Restauration, ne pourront plus le modifier.

En 1789, il y avait belle lurette que l'Acadie avait cessé d'exister. En 1884 elle n'existait qu'à l'état embryonnaire et, sans territoire alors comme aujourd'hui, elle n'était et n'est encore qu'un état d'esprit.

Le dix-neuvième siècle est le siècle des nationalismes tels le *Risorgimento* en Italie, l'unification de l'Allemagne, et l'éclatement du vieil empire espagnol dans les Amériques. Chacun de ces mouvements se dote promptement d'un drapeau. Pourquoi? Parce que tout mouvement collectif doit

nécessairement avoir un symbole de ralliement, généralement simple et visuel. Un drapeau remplit précisément cette fonction. En fait, il n'en a pas d'autre.

La convention nationale de Miscouche, en 1884, en dotant l'Acadie de symboles à elle propre, complétait logiquement l'œuvre nationale amorcée par la convention de Memramcook, en 1881, et s'inscrivait tout naturellement dans le courant des nationalismes modernes. À telle enseigne – sans jeu de mots – que ce peuple sans territoire, sans gouvernement, devenait ainsi la première collectivité à se doter de symboles particuliers.

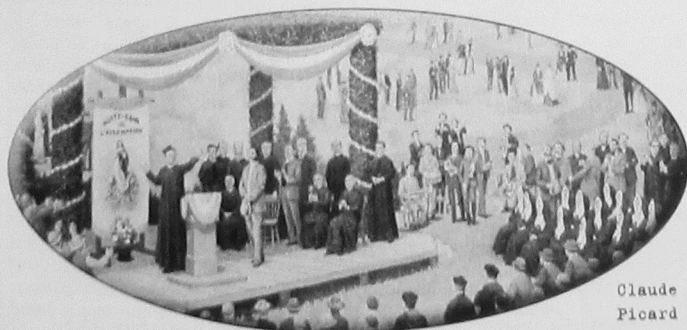
Le choix de ces symboles, comme aussi leur sens, était clair pour les congressistes réunis en 1884 : le peuple acadien, en adoptant pour siennes les couleurs de la France moderne, entendait se rattacher, s'identifier sans équivoque à la mère-patrie sans pour autant tisser quelque lien politique que ce soit avec la France. Seuls des nostalgiques d'empire auraient pu y penser. Il n'en reste pas moins que la nostalgie a ses droits.

En surimposant un symbole religieux, l'étoile de la Vierge et de la mer, *Stella Maris*, les congressistes étaient de leur temps, sans plus. Mais il convient de noter qu'à ce moment précis de son histoire le peuple acadien n'avait d'autres ressources que celle de l'Église. On aurait tort, avec le recul du temps, quand le pluralisme religieux est admis, enfin, et que l'évolution nous a donné structures et institutions laïques, de faire un mauvais procès à d'honnêtes gens rassemblés, il y a cent ans, par un clergé qui, seul à l'époque, disposait du talent et des ressources organisationnelles.

On sait que le choix du drapeau national des acadiens ne fit pas l'unanimité, même à ses débuts. On sait aussi que sa symbolique, à une époque toute récente, a été sérieusement contestée. Sans doute continuera-t-elle de l'être. C'est normal dans une société pluraliste.

Il n'en reste pas moins vrai que le geste posé en 1884 avait une portée démesurée pour un aussi petit peuple, démuné de presque toutes ressources. Le geste a fait long feu car, quelque soit le degré d'attachement que l'on ait envers le principal symbole visuel de l'Acadie et même si on peut contester son choix comme sa symbolique, il est évident que le geste posé à Miscouche, il y a cent ans, constituait en lui-même une proclamation d'identité nationale. C'était une affirmation au grand jour d'une volonté collective de vivre.

Cent ans après son adoption, le drapeau national de l'Acadie répond toujours à sa mission originale, celle d'identifier une collectivité, un peuple, en prolongeant tout naturellement ce premier grand et beau geste d'autodétermination.



Claude
Picard

Adoption d'un drapeau national à Miscouche
Les Grandes Heures du peuple acadien (détail)
Musée acadien de l'Î.-P.-É.

Tiré du *P'tit Moniteur*, le 9 août 1984